

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
École de l'Étoile
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'Étoile, tenue le 12 mai 2021 à 19 h, via la plateforme Zoom meeting.

Membres du conseil présents :

M. Daniel Trachy, directeur
M. Yannick Mongrain, président
M. Alexandre Boucher, vice-président
M. Felipe Goulart de Seixas, parent
Mme Véronique Dussault-Lepage, parent
Mme Caroline Labrecque, parent
Mme Nathalie Lakdja, parent
Mme Karine Lemay, enseignante
Mme Josée Fecteau, enseignante
Mme Lisa De Blois, enseignante
Mme Nadia Mercier, responsable du service de garde
Mme Karine Nolin, éducatrice en service de garde
Mme Élise Sénéchal, orthopédagogue

Membres du conseil absents :

Mme Karen Mercier, parent
Mme Véronique Pigeon-Hallée, enseignante

Membre du conseil invité :

M. Benoit Langlois, directeur général adjoint au Centre de services scolaire des Navigateurs



1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

La rencontre débute à 19 h. Le quorum est atteint.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 12 mai 2021

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Josée Fecteau

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CE 20-21-34

Adopté à l'unanimité

1.3 Suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 14 avril 2021

Madame Élise Sénéchal mentionne qu'il y a une erreur au point 4.6 (mot de la direction). Il faut remplacer rendent par rendre.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Karine Lemay

QUE le procès-verbal soit adopté en tenant compte du changement au point 4.6.

CE 20-21-35

Adopté à l'unanimité

2.0 INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

3.0 CONSULTATIONS-DÉCISIONS

3.1 Dossier du surplus de clientèle (avec M. Benoit Langlois, invité)

À la suite d'une invitation du Conseil d'établissement, Le directeur général adjoint du CSSDN vient présenter les prévisions de clientèle mises à jour par le MEQ et collaborer avec le C.E. concernant les prochaines étapes à réaliser. M. Langlois présente donc différentes hypothèses de transfert qui pourraient avoir lieu compte tenu de ce surplus de clientèle. Il précise que la fin des travaux d'agrandissement à l'école Clair-Soleil est prévue pour août 2023. À l'école de l'Étoile, il manquerait selon les projections deux locaux pour 2022-2023 et d'autres locaux pour 2023-2024 (incluant la possibilité d'arrivée des maternelles quatre ans).

Selon les prévisions, c'est une possibilité qu'il puisse y avoir quelques classes multiâge en 2022-2023. M. Trachy explique que



ce n'est pas un problème puisque nous avons habituellement une à deux classes multiâge chaque année.

Malgré un déplacement d'élèves pour l'année scolaire 2022-2023, un nouveau déplacement d'élèves pourrait être requis pour l'année scolaire 2023-2024. Le déplacement des élèves se ferait progressivement à chaque année scolaire dans un objectif que les élèves fréquentent le plus longtemps possible l'école de l'Étoile sans en déplacer trop et ainsi créer des locaux non utilisés. M. Mongrain demande si l'hypothèse que les 6^e années soient transférés à l'école de l'Envol est possible. Ce scénario n'est pas possible ni envisageable compte tenu qu'il n'y a pas assez de place pour l'instant pour les accueillir.

Des membres proposent qu'une communication soit envoyée aux parents rapidement. Ceux qui commenceront la maternelle 5 ans en 2021 pourraient probablement faire une demande de changement d'école pour pouvoir commencer l'école où ils feront leur parcours primaire au complet. M. Langlois ajoute qu'une communication officielle avec les numéros civiques du découpage sera envoyée au début de l'année scolaire 2021. La direction de même que certains membres discuteront d'un projet de communication pour informer les parents quant à la prévision de surplus de clientèle à compter de septembre 2022.

3.2 Retour sur la grille-matière 2021-2022

M. Trachy fait un retour sur la grille-matière 2021-2022 à la suite des questionnements lors de la dernière rencontre. Il précise que le titulaire de la classe de français et mathématiques enseignera l'univers social et les arts. C'est un autre enseignant qui se chargera d'enseigner l'éthique et culture religieuse et les sciences.

3.3 Règles de régie interne au service de garde

M. Trachy explique que certains services de garde de notre réseau, le réseau de l'Envol charge 10,00 \$ pour les frais de garde lors des journées pédagogiques. Mme Labrecque se demande si c'est toujours 8,50 \$ qui a été chargé aux parents depuis l'ouverture de l'école. Mme Nadia Mercier affirme que l'école a toujours suivi le coût suggéré par le Ministère. M. Boucher mentionne que le réseau devrait faire le changement tout le monde en même temps. M. Trachy calcule que l'augmentation est de 28,50 \$ d'augmentation par enfant pour l'année.

Mme Nadia Mercier précise les mises à jour dans les règles de régie interne pour 2021-2022.

- Les valeurs de l'école ont été changées;

- Le mot « commission scolaire des Navigateurs » a été remplacé pour « centre de services scolaires des Navigateurs »;
- 8 h 00 a été changé pour 7 h 50 pour le début des cours;
- L'obligation des parents de signer à l'arrivée et au départ de l'élève a été retirée;
- Les parents doivent maintenant téléphoner avant 10 h 30 pour annoncer un changement de fréquentation.

Mme Labrecque aimerait faire ajouter une règle comme quoi les parents n'ont pas à payer les journées de fermeture pour confinement. Mme Nadia Mercier fera la modification.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nathalie Lakdja

QUE les règles de régie interne soient adoptées avec l'augmentation à 10,00 \$ pour le tarif des journées pédagogiques.

CE 20-21-36

Adopté à l'unanimité

3.4 Planification des journées pédagogiques 2021-2022 au service de garde

Mme Nadia Mercier présente le calendrier des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2021-2022. Elle précise qu'aucun engagement financier n'a été fait pour les sorties. Il y aura 6 sorties et 13 journées au service de garde à l'école. Les sorties ont été réservées, mais tout dépendra de la pandémie. Les journées à l'école ont été planifiées par les éducatrices pendant le dernier confinement. C'est une moyenne de 19,72 \$ par jour pour toutes les journées pédagogiques.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Caroline Labrecque

QUE le calendrier des journées pédagogiques soit adopté tel que présenté.

CE 20-21-37

Adopté à l'unanimité

4.0 INFORMATIONS

4.1 Suivi au projet de l'embellissement de la cour d'école

M. Trachy présente le projet en image. Il n'y a pas d'imprévu pour l'instant. Un appel d'offres a été accepté et le montant est dans les frais espérés. La compagnie qui s'occupera des travaux est Eskair, un leader en produit créatif fait de bois. Dès cet été, une classe



extérieure, un carré de sable et une zone de jeu en bois seront installés/déplacés.

Mme Dussault-Lepage se demande si le projet de lignage tient toujours. M. Trachy répond que oui, il faut seulement attendre que les gros camions aient terminé de passer dans la cour.

4.2 Suivi à la vocation technopédagogique de l'école

M. Trachy mentionne que l'équipe se repositionnera sur ce sujet cette année.

4.3 Correspondance

M. Mongrain a reçu un accusé réception de la lettre qui a été envoyée à Mme Esther Lemieux concernant la lettre de critères de direction d'école.

4.4 Mot du président

M. Mongrain apprécie beaucoup le climat de travail du conseil. Il aurait aimé rencontrer tout le monde en présentiel au moins une fois.

4.5 Mot de la direction

M. Trachy souligne la Semaine des services de garde. Il remercie sincèrement les éducatrices, elles sont essentielles dans l'école.

4.6 Mot du personnel de l'école

Mme Élise Sénéchal explique qu'elle et M. Trachy ont organisé un service d'orthophonie. Le service est bien démarré et continuera pendant l'été. C'est une orthophoniste du privé qui vient à l'école rencontrer les élèves. M. Trachy a également engagé la dernière stagiaire de Mme Élise Sénéchal pour doubler les services aux élèves en orthopédagogie.

Mme Josée Fecteau explique qu'hier et jeudi prochain, les enseignantes du préscolaire ont rencontré chacun des parents de la maternelle 5 ans de 2021-2022. Les rencontres individuelles se déroulent par Zoom.

Mme Karine Lemay ajoute que les élèves portent maintenant le masque en tout temps depuis le retour du confinement. Ses élèves de 4^e année gèrent très bien la quantité qu'elle leur donne. Tous les élèves vivent bien avec les masques. L'enseignement à distance a également porté fruit.



4.7 Mot du service de garde

Mme Karine Nolin mentionne qu'avec la Semaine des services de garde, il y a plusieurs activités et les élèves sont très heureux. Le vendredi 14 mai est une journée pédagogique sous le thème de la patate.

4.8 Mot du comité de parents

Rien à signaler.

5.0 AUTRE(S) SUJET(S)

Rien à ajouter.

6.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE : 9 juin 2021

La prochaine rencontre se déroulera le 9 juin 2021.

7.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 50, **IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Nathalie Lakdja

QUE la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité

CE 20-21-38

Président
Yannick Mongrain

Directeur
Daniel Trachy